



DISPOSITIF PARCOURS

DE L'EXIL À L'ÉLAN!

HÔPITAL AVICENNE AP-HP - SMIT
25 NOVEMBRE 2022





CE QUE NOUS FAISONS

Accompagner le bien-être et l'émancipation des personnes exilées ayant connu des violences et vivant en situation de précarité

4 AXES D'ACCOMPAGNEMENT:

- Médical
- Psychologique
- Juridique
- Social

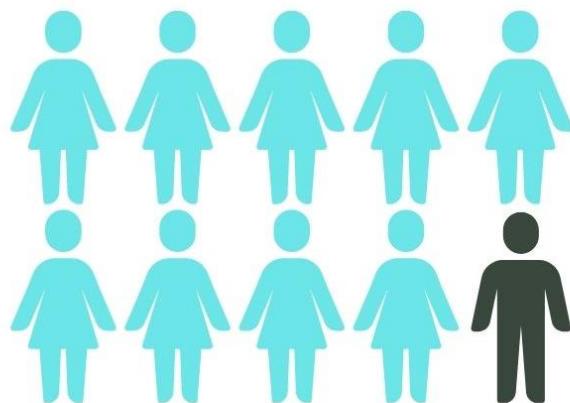
TYPES DE VIOLENCES TRAITÉES

- VIOLENCES BASEES SUR LE GENRE
Mutilations génitales féminines, mariage forcé, homophobie
- VIOLENCES SUR LE PARCOURS MIGRATOIRE
Viols, tortures, traumas d'exil
- VIOLENCES À L'ARRIVÉE EN FRANCE
Traite des êtres humains, travail du sexe



PROFIL DES PATIENT.ES :

- 90 % de femmes, 10 % d'hommes.



- Pays d'origine majoritaire : Guinée, Côte d'Ivoire, Mali, Nigéria, RDC.



- Primo-arrivant.es





NOTRE VISION

Créer des conditions optimales pour permettre un mouvement de l'exil vers l'élan!

UNE ÉQUIPE INTERDISCIPLINAIRE



CLAIRE
Leadeuse du
dispositif -
Médecin
infectiologue



ANAÏS
Co-leadeuse du
dispositif -
Coordinatrice
projet



STÉPHANIE
Secrétaire



BETTINA
Coordinatrice des
suivis juridiques



ORNELLA
Psychologue



ANNIE
Médiatrice en
santé



AÏMANA
Systachéria
Volontaire SC



SALOMÉ
Systachéria
Stagiaire



MARIEM
Systachéria
Volontaire SC



MÉLANIE
Assistante
sociale



SOLINE
Médecin
infectiologue



BOULFA
Médecin
infectiologue



HUGUES
Médecin
infectiologue



MARYLINE
Médecin
infectiologue



NICOLAS
Médecin
infectiologue



ELISABETH
Médecin de la
douleur



JULIETTE
Sage-femme,
gynécologue



CHLOÉ
Coordinatrice éducation
thérapeutique



DELPHINE
Sexologue

UN DISPOSITIF NÉ DE LA COOPÉRATION HOSPITALIÈRE

6 ANS DE PARTENARIAT INSPIRANT



Accompagnement holistique basé sur le modèle Mukwege :

- Assistance légale
- Soins physiques
- Support psychosocial
- Réintégration communautaire

Un partenariat pérenne et un partage d'expertise qui nourrit en continu le dispositif

AXE JURIDIQUE

Accès aux droits : un préalable nécessaire aux soins



Moyens :

- Création d'un rôle de justicière bénévole depuis novembre 2021
- Création d'un poste de juriste mi-ETP depuis août 2022

Nature de l'accompagnement proposé :

- Soutien dans l'ensemble des démarches asile et séjour
- Coordination équipe, avocates
- Accompagnement physique

FOCUS PERMANENCE JURIDIQUE



- Un partenariat essentiel
- Expertise juridique et PEC des recours contentieux
- Nature des demandes

DÉPÔT DE PLAINE IN SITU : UNE AVANCÉE MAJEURE



Reconnaissance des violences vécues

Outil indispensable dans le traitement de certains dossiers :

- Traite des êtres humains
- Femmes étrangères et violences conjugales

- Levier face aux freins pour déposer plainte

Exemples de situations :

- Mme B.
- Mme M.

Présentation

Unité Médico-Judiciaire

Hôpital universitaire Jean-Verdier
Bondy

AP-HP.HÔPITAUX UNIVERSITAIRES PARIS SEINE-SAINT-DENIS
25 novembre 2022

DR LAETITIA LASNE – CHEFFE DE SERVICE



Equipe pluridisciplinaire

- **10 médecins : 24H/24, 7J/7**
- **4 infirmiers.ères**
- **7 accueillants.es : 24H/24, 7J/7**
- **2 secrétaires**
- **6 psychologues**
- **1 juriste**
- **1 assistante sociale**
- **1 agent de facturation**
- **Encadrement : 1 cheffe de service, 1 cadre de santé**

Activités

■ Gardés-à-vue

■ Victimologie :

- ▶ Consultations médicales sur réquisition
- ▶ Consultations psychologiques pour évaluation du retentissement psychologique
- ▶ Consultations pour certificat de non-excision (OFPRA)
- ▶ Consultations médicales sans réquisition : violences conjugales et/ou sexuelles

HÔPITAL UNIVERSITAIRE JEAN-VERDIER - BONDY

Violences conjugales ou sexuelles

Consultation spécialisée en médecine légale à destination des victimes

10 000 personnes portent plainte chaque année en France pour des violences conjugales ou sexuelles. Cela peut paraître beaucoup mais c'est en fait très faible par rapport au nombre d'estimations de situations de violences sexuelles. Les raisons sont multiples : nécessité d'éviter ces violences devant la police, crainte de s'engager dans une procédure judiciaire ou encore peur de représailles de l'agresseur. Un constat similaire peut être fait pour les victimes de violences conjugales.

L'UMJ, unité médico-judiciaire du service de médecine légale de l'hôpital Jean-Verdier, accueille les victimes de violences conjugales ou de violences sexuelles, qu'elles aient ou non déposé plainte.

Victimes de violences conjugales ou de violences sexuelles

- ▼ Dépôt de plainte envisagé
- ▼ Pas de dépôt de plainte envisagé
- ▼ Se rendre d'abord au commissariat pour le dépôt de plainte

L'équipe est composée d'accueillants, d'infirmières, de médecins, d'un juriste, de psychologues et d'une assistante sociale. Chaque service de médecine légale : Dr Laurent Lasserre. L'équipe reçoit sur rendez-vous toute victime de violences conjugales ou de violences sexuelles, de plus de 18 ans, qu'elle ait ou non décidé de porter plainte.

SUR RENDEZ-VOUS UNIQUEMENT
01 48 02 85 06 / 24/24, 7/7

Un contact téléphonique préalable avec le service pour prendre un rendez-vous est indispensable pour l'organisation de l'accueil des victimes.

ACCÈS - Hôpital Jean-Verdier - Avenue du 14 Juillet à Bondy

- 📍 Bobigny-Pablo Picasso puis bus ligne 166, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier
- 📍 Bobigny-Pablo Picasso puis bus 166, arrêt Point de Bondy puis bus 147, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier
- 📍 Gare SNCF Bondy - "Edouard Herriot" - Gare RER Aulnay-sous-Bû - puis bus 166, arrêt Hôpital Jean-Verdier
- 📍 Lignes 146, 147, 347, arrêt Pasteur Hôpital Jean-Verdier
- 📍 TUB ou ligne 616, arrêt Hôpital Jean-Verdier

chu93.aphp.fr

COMMENT SE DÉROULE UNE CONSULTATION DE MÉDECINE LÉGALE ?

- Un entretien avec la victime.
- Un examen médical légal.
- La rédaction d'un certificat médical descriptif remis à la victime.
- D'éventuels débyments médico-légaux peuvent être réalisés et conservés par le service.

ASSISTANCE PUBLIQUE HÔPITAUX DE PARIS

© CHU de Paris - Centre hospitalier universitaire de Paris - Service de Médecine Légale

■ Thanatologie : levées de corps

■ Estimation d'âge osseux pour les mineurs isolés

Que propose la consultation sans réquisition ?

Une consultation infirmière avec

- Une évaluation de la situation de violence
- Des informations et un conseil personnalisé sur ces violences spécifiques
- Une orientation vers les secteurs d'aide associatifs, judiciaires, médicaux et psychologiques spécialisés si souhaitée
- Un accompagnement sur les solutions à envisager

Comment se déroulent les consultations ?

- Les consultations se déroulent sous forme d'entretien infirmier, médical ou mené conjointement selon les situations
- Les informations transmises sont notées sur un dossier infirmier ou médical, pour assurer la continuité des soins



À qui s'adressent ces consultations ?

- À toute personne, homme ou femme de plus de 18 ans, ayant subi des violences au sein du couple ou des violences sexuelles, recherchant des informations, un soutien, une prise en charge médico-légale, et ne souhaitant pas déposer plainte pour ces faits



Que faire en cas de dépôt de plainte souhaité ?

- Se rendre d'abord au commissariat afin de déposer plainte
- Un rendez-vous médical dans notre service vous sera ensuite donné par le commissariat

Comment consulter ?

Une consultation médicale avec

- Un entretien et un examen médico-légal
- La remise d'un certificat médical descriptif
- La réalisation et la conservation de prélèvements médico-légaux, si besoin
- La programmation d'une consultation médicale de suivi, en cas de violences sexuelles

- Prendre contact avec le service par téléphone ou en vous présentant dans le service
- Nous pouvons nous déplacer dans les services de l'hôpital Jean-Verdier, si nécessaire, à la demande des équipes de soins
- La consultation infirmière est anonyme et gratuite

- La consultation médicale est payante, remboursable sur la base d'une consultation spécialisée simple, secteur 1 (apporter carte vitale, carte d'identité, CSS, mutuelle)
- Nous vous accueillons dans le respect du secret professionnel et de la confidentialité



Vous avez subi des violences au sein du couple ou des violences sexuelles.



Vous souhaitez en parler, nous pouvons vous aider.

L'équipe des consultations sans réquisition

L'équipe comprend

- des accueillants
- des infirmières
- des médecins
- des psychologues
- un juriste
- une assistante sociale

Service de médecine légale

Cheffe de service

Dr Laetitia Lasne



Activités chiffrées

| Actes | Cumul fin octobre | Total 2021 |
|--------------------------------|-------------------|--------------|
| GAV | 13502 | 15018 |
| Victimes | 7375 | 8571 |
| dont violences conjugales | 1350 | 1476 |
| dont agressions sexuelles | 110 | 87 |
| OFPRA | - | 95 |
| Consultation sans réquisition | 20 | 22 |
| Levées de corps | 28 | 41 |
| Estimation d'âge osseux | 28 | 47 |
| TOTAL = | 20908 | 23732 |
| Retentissements psychologiques | 624 | 791 |

Conclusion

- **Service hospitalier de consultations et d'intervention**
- **Prise en charge multidisciplinaire**
 - ▶ Médicale
 - ▶ Psychologique
 - ▶ Sociale
 - ▶ Juridique
- **Orientation vers nos partenaires locaux**



Equipe Mobile

en Protection de l'Enfance EMPE



Hôpital universitaire Jean-Verdier

25 novembre 2022



» 1

Composition des équipes

2



» A Jean-Verdier

Pédiatre/Médecin Dr Broué et Dr Bazin

Psychologue Mathilde Verdon

Puéricultrice Bénédicte Quesnay

Composition
des équipes

» Dans les autres équipes...

Educateur spécialisé

Assistante sociale





» 2

Services concernés à Jean-Verdier



Unités de pédiatrie et néonatalogie

Maternité Gynécologie

Services
concernés à
Jean-Verdier

Unité médico-judiciaire





»» 3

Axes principaux



Axes principaux

FAMILLES

Evaluer

Soutenir

Orienter

EQUIPES

Soutenir

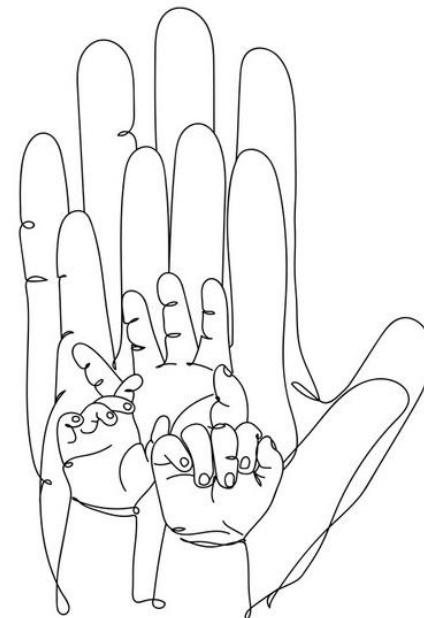
Former

PROJETS

ASE

Salle d'audition UAPED

7





FAMILLES

Evaluer

Sollicitation par les équipes

Relations parents enfants

Dynamique familiale

Risques de danger

Axes principaux

Soutenir

Ecoute et soutien à la parentalité

Fragilités familiales

Liens avec institutions

Continuité dans le suivi post hospitalisation

Orienter

Coordination de la prise en charge

Dispositifs extérieurs

Axe prévention : PMI/CMP/associations...

Axe Protection : Informations préoccupantes, ASE, Parquet



Axes principaux

EQUIPES



Former

Transmissions entre professionnels :

Médecins

Equipe soignante

Equipe de liaison psychiatrique

Soutenir

Ecoute et échange

Assurer le lien entre les services et unités

Accompagnement dans les pratiques lors des situations « difficiles »

Apporter regard pluridisciplinaire et extérieur à la situation



PROJETS EMPE

Axes principaux

ASE

Bilan médico-psychologique des enfants confiés à L'Aide Sociale à l'Enfance

Salle d'audition

Salle d'Audition Pédiatrique

Projet UAPED validé

10



» 4

En pratique...

11



Sollicitées par une unité (Médecins)

Transmissions

Axes d'interventions envisagés

Interventions auprès de la famille (ou non)

En pratique...

Partenariat avec dispositifs

internes (UPP, Equipe de liaison...)

externes (PMI, CMP, ASE, CRIP...)

Orientation post prise en charge à JVR, suivis, consultations



»» 5

Quelques chiffres

13



Depuis un an, 127 situations suivies "de près"
(dont la moitié débouche sur une IP)

15 placements (OPP)

Quelques
chiffres

**10 réunions pluriprofessionnelles (Service social
départemental)**